

# Droit de réponse

Autor(en): **Druart, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **118 (2015)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-654522>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Droit de réponse

Philippe Druart

Nos travaux ayant été durement critiqués par Juillerat & Juillerat (2015) dans leur article «Contribution à la connaissance de la flore de Chasseral», paru dans les Actes 2014, nous avons demandé à la Société jurassienne d'Émulation et aux Actes un droit de réponse. Afin que le lecteur des Actes puisse juger sur pièce et déterminer qui «détourne certains des propos» d'autrui, qui «affirme» à tort et quel article est «truffé d'erreurs et d'imprécisions», nous reproduisons in extenso la notule incriminée p. 87 et référencée: Druart (30) = Druart Philippe éd., 2012. «*Notes de floristique neuchâteloise X*», *Bulletin de la Société neuchâteloise de Sciences naturelles* 132 [et non pas 32 comme l'écrivent Juillerat & Juillerat]: p. 19-45.

« *Carex ferruginea* Scop. [2493] [NT] Localité voisine BE (Nat.?) 152 Cormoret: Petit Chasseral N, ruz au S-W de la métairie de Morat, 1470 m, > 10 pieds (PhD et M.Dr.! 2005), pp. en mélange avec *C. sempervirens*. Observé à Chasseral au N-W de l'arête sommitale, à 1590 m, par Ph. Juillerat et al. en 2003 (comm. pers.) (PhD! 2004-2008). Peut-être seulement naturalisé. En effet cette espèce n'est pas signalée par Ch. Krähenbühl (1970). Krähenbühl habitait Saint-Imier, au pied de Chasseral, qu'il connaissait extrêmement bien et prospectait régulièrement (Krähenbühl, 1967). Il est peu probable qu'il n'ait jamais observé cette station de l'arête sommitale, qui s'étend actuellement sur plusieurs dizaines de m. Nous en déduisons qu'elle ne s'y trouvait pas à son époque. De nombreuses plantes étrangères à ce massif, voire au Jura, sont régulièrement introduites à Chasseral. Certaines, possédant une écologie très spécifique, exactement dans leur milieu de prédilection. Cela signifie que certains «introduceurs» possèdent une excellente connaissance de l'écologie et des groupements végétaux. Ainsi *Agrostis rupestris*, *Leontodon helveticus* et *Loiseleuria procumbens* (comm. pers. Ph. Juillerat et obsv. PhD, 2003-2006) introduits dans la réserve Desvoignes dans un milieu ressemblant fortement au *Loiseleurio-Vaccinion* sur un sol acide de type podzol (comm. pers. Jean-Louis Richard), mais qui, malgré cela, n'ont pas résisté aux sécheresses récurrentes de cette dernière décennie. *Carex ferruginea* se porte bien sur l'arête de Chasseral, du moins là où la pression de pâture est faible. Il est possible que son introduction ait été effectuée en réaction à l'article de Ch. Terrier & Cl. Béguin (1968), sur la distribution de *C. ferruginea* dans le Jura. En effet, dans leur article ces auteurs expliquent pourquoi *C. ferruginea* a peu de chance de se rencontrer au N-E des Monts Jura, c.-à-d. au-delà de la Dôle. Nous retrouvons donc encore une introduction qui aurait été réalisée après les années 60 [sic].»

Ainsi, contrairement à ce que martèlent à 2 reprises Juillerat & Juillerat (2015), nous n'affirmons pas [que *C. ferruginea* était absent ou a été introduit], mais au contraire, au moins à 4 reprises nous suggérons [qu'il a peut-être été introduit/naturalisé].

– p. 97 *Ranunculus carinthiacus* Hoppe. Juillerat & Juillerat (2015) ne citent aucun observateur et ne mentionnent aucune date, laissant donc le lecteur croire qu'ils en sont les découvreurs. Pourtant cette espèce était citée à Chasseral par plusieurs botanistes (F. Gillet en 2001, Ph. Druart en 2002 [in *Notes de floristique neuchâteloise* V, 2003], J.-L. Richard en 2003). De plus, Philippe et Laurent Juillerat citaient *Ranunculus montanus* Willd. (= s.str.) à Chasseral au moins jusqu'en 2009 (comm. pers.), ce qui contredit leur article p. 96-97 «... tous les individus du groupe *Ranunculus montanus* aggr. que nous avons contrôlés jusqu'ici se sont révélés être *Ranunculus carinthiacus* Hoppe...».

– p. 100 «*Calamagrostis canescens* (F. H. Wigg.) Roth: découverte par Cuche (16) dans le marais de la Combe Biosse, la Calamagrostide blanchâtre n'en a pas disparu, contrairement aux allégations de Druart (44).» La référence Druart 44 correspond à Druart Ph. 2010, Annexe II, Liste des plantes patrimoniales menacées, in Druart Ph. & al. 2010, *Flores neuchâteloises au cœur de l'arc jurassien*, où nous écrivions p. 431 «... semble disparue à la combe Biosse victime de l'intensification agricole...». Nous avons publié également dans les *Notes de floristique neuchâteloise* XI, 2014, la notule suivante p. 12: [2774] [EN] 152 Villiers: talweg combe Biosse, marais, 1340 m, > 5 pieds (PhD! 2008), non retrouvé depuis.

– p. 101 «*Carex brachystachys* Schrank. Découvert par Morthier et Godet dans les rochers de la Combe Biosse (4), *Carex brachystachys* peut facilement passer inaperçu. Ceci explique peut-être pourquoi seule une observation récente vers la Steiner a été signalée (17)» [(17) = Bueche M. & Gobat J.-M. 1986. Première découverte de *Saxifraga aizoides* L. dans le Jura suisse.] Mais l'affirmation de Juillerat & Juillerat (2015) est fautive: voir ma notule correspondante, parue pourtant dans le même article de 2012 qu'ils citent en référence Druart (30).

*Carex brachystachys* Schrank [2495] [NT] 133 Villiers: Combe Biosse amont, falaise en ubac, déjà signalé par Morthier (Godet, 1869), 1200 m, 1 touffe (PhD et M.Dr. ! 2003-2005). 152\* Villiers: crête de Chasseral W, falaise, 1540 m, 4 touffes diss. (PhD! 2003-2008). Localités voisines BE 152\* Cormoret: Chasseral, 1540 m, 2 touffes (PhD! 2002-2008). 153 Villeret: haut de la Combe Grède, gorge, 1220 m, 1 belle touffe; vire au N du pré aux Auges, 1260 m, 1 touffe (PhD! 2004; PhD et A.P. ! 2005).

Etc., etc.